



Procès-verbal

Conseil exécutif 2024-2025

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #18 - ordinaire - Session d'automne 2024

11 novembre 2024 à 16h00

Université de Sherbrooke - Local **A7-235**

Présences :

Cassy Dunaj - Présidente (Présidence)

Thomas Le Breton-Paquin - Vice-président (Secrétariat)

Clémence Lamer - Responsable aux affaires académiques

Émile Perreault - Trésorier

Marguerite Tremblay - Responsable aux communications

Frédérique Savard - Responsable aux affaires externes

Juliette Freitas-Bourassa - Responsable aux affaires sociales et sportives

Émile Bellerose-Simard - Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Nicolas Girard-Bissonnette - Responsable aux affaires professionnelles (en visioconférence, parti à 16h30)

Absences :

Frédérique Wallis - Responsable aux premières années

1. Ouverture de la rencontre

Cassy Dunaj déclare l'ouverture à 16h12.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Émile Perreault propose l'adoption de l'ordre du jour.

Thomas Le Breton-Paquin appuie.

Autorisation unanime.

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Clémence Lamer, Frédérique Savard, Émile Perreault, Émile Bellerose-Simard, Thomas Le Breton-Paquin déclarent leur conflit d'intérêt au point 7.3.3.

4. **Vérification et adoption du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2024**

 **CE17_ODJ_A24_2024-11-04**

Juliette Freitas-Bourassa propose l'adoption de l'ordre du jour
Émile Perreault appuie

AU

5. **Rapports des personnes dirigeantes**

5.1. **Présidence**

Cassy Dunaj demande aux exécutant.e.s de se préparer pour la rencontre avec le décanat mercredi.

Le projet du sapin pour la DPJ avec Thomas Iskra-Landry avance bien.

5.2. **Vice-présidence**

Thomas Le Breton-Paquin explique que la commission de révision des règlements généraux a proposé des modifications au CA et que celles-ci doivent être ratifiées par l'Assemblée générale.

Il mentionne qu'il faudra désigner une personne sur la commission d'éthique et de déontologie.

5.3. **Trésorerie**

Émile Perreault annonce que 2 personnes ont quitté le comité SimOnu. Le comité a fait 3 entrevues aujourd'hui et choisira 2 remplaçants parmi eux.

5.4. **Responsable aux premières années**

Pas de rapport en raison de son absence à cette rencontre.

5.5. **Responsable aux affaires externes**

Frédérique Savard explique qu'elle a une commission spéciale de la FEUS le 12 novembre. Elle dit que le comité Face-à-Face a reçu la confirmation de la commandite de BCF et qu'un événement se tiendra le 7 janvier.

5.6. **Responsables aux communications**

Marguerite Tremblay explique que les auditions du défilé de mode se sont bien déroulées.

5.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

Juliette Freitas-Bourassa rappelle que la première conférence du comité droit du sport aura lieu demain.

La délégation LawGames a été annoncée ce midi, elle sera composée de 14 filles et 14 gars. Les critères de sélection ont été : le nombre de défi par vidéo, la qualité générale de la vidéo, la présence aux événements et les aptitudes sportives.

5.8. Responsable aux affaires académiques

Clémence Lamer fait un rapport concernant sa rencontre avec les représentants de classe de première année en mentionnant qu'un suivi devra être fait avec le CEE et qu'ils ont demandé une meilleure représentation des gens qui ont eu de la difficulté lors de la première année.

Elle fait un suivi des cours Droit autochtone et Droit du sport, suivant sa rencontre avec Pascal Fréchette, Vice-Doyen à l'enseignement, la semaine dernière. La question de savoir si le cours Droit autochtone devrait être obligatoire sera discuté l'an prochain, lors de la révision du programme. Le cours Droit du sport pourra être donné au plus tôt à la session d'hiver 2026.

Elle fait un rappel concernant la consultation d'examen, qui aura lieu le 14 et 15 novembre prochain.

Elle mentionne qu'elle a une rencontre avec le Comité de programme cette semaine.

5.9. Responsable aux affaires professionnelles

Nicolas Girard-Bissonnette dit qu'il a une rencontre avec le CDP pour discuter de la réservation des locaux.

5.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Émile Bellerose-Simard mentionne la rencontre qu'il a fait le suivi de la machine à café avec Mélanie. Il indique aussi l'intention de réaménager des endroits communs.

6. Affaires anciennes

6.1. Place des permanences dans l'AGED

6.1.1. Nouveau mode de rendez-vous

Caduque

7. Affaires nouvelles

7.1. Désignation d'une personne sur la commission d'éthique et de déontologie

Caducque

7.2. **Manifestation pour Désinvestir pour la Palestine**

 Endosser la manif contre l'OTAN.pdf

 OTAN_22_FR.jpg

Frédérique Savard explique qu'elle a reçu un courriel d'un organisme externe concernant cette manifestation et que nous avons une position dans notre Cahier de position concernant la Palestine.

Thomas Le Breton-Paquin propose qu'on retire les affiches qui pourraient être dans la faculté et de ne pas partager l'information concernant la manifestation. Émile Perreault appuie.

AU

7.3. **Autorisation de dépenses**

7.3.1. **Cocardes achetées par Nicolas Girard-Bissonnette**

 Amazon.ca - Order 702-0231532-0181037.pdf

Émile Perreault explique que Nicolas Girard-Bissonnette a acheté des cocardes pour les cocktails pour 24,13\$.

Émile Perreault propose de payer 24,13\$ à Nicolas Girard-Bissonnette pour l'achat des cocardes. Frédérique Savard appuie.

AU

7.3.2. **Cocardes achetées par le Comité Fiscal**

 Formulaire-de-remboursement-AGED copy.docx

Émile Perreault explique que des cocardes ont été achetées par le Comité droit fiscal et qu'il aimerait qu'on leur rachète, car elles sont de meilleures qualités.

Frédérique Savard propose que l'AGED rachète au Comité droit fiscal les cocardes pour un montant de 57,92\$. Juliette Freitas-Bourassa appuie.

AU

7.3.3. **Frais de représentation engagés lors des événements de la semaine de relâche**

Émile Perreault explique que nous avons déboursé de l'argent pour nos déplacements lors des deux événements de la semaine de relâche (cocktail pour la rénovation de l'Endroit et cocktail de la FEDQ). Les exécutants

présents lors de ces événements sont Clémence Lamer, Frédérique Savard, Émile Perreault, Thomas Le Breton-Paquin et Émile Bellerose-Simard.

La faculté avait insisté pour que des gens de l'AGED soient présents à leur événement, dans un but d'amasser plus de fonds.

Marguerite Tremblay propose de couvrir les frais de transport en commun des exécutants

Juliette Freitas-Bourassa appuie.

AU.

Suivant l'art. 47 et l'art. 5 de l'annexe B des règlements généraux, voici les dépenses remboursables :

Clémence Lamer : 15\$ (3,75\$*4)

Thomas Lebreton-Paquin : 16,50\$ (4\$ * 2 et 4,25\$ * 2)

Émile Perreault : 17\$ (4,25*4)

Frédérique Savard : 12,75\$ (4,25\$*3)

Émile Bellerose-Simard : 17\$ (4,25*4)

7.4. Composition du Comité d'accueil d'un réfugié

 [sylvestre-réfugié.pdf](#)

Clémence Lamer explique qu'une candidature a été déposée.

Thomas Le Breton-Paquin propose de retenir la candidature d'Émilie Sylvestre pour le Comité d'accueil d'un réfugié.

Frédérique Savard appuie.

AU

7.5. Demande en cours d'année du comité ProBono

Première demande :  [Probono.pdf](#)

Nouvelle demande :  [Formulaire de demande d'allocation budgétaire 24-25.pdf](#)

Émile Perreault explique que le comité ProBono demande un 500\$ supplémentaire pour couvrir les frais d'adhésion. Ils ne sont pas un comité de l'AGED, mais historiquement, c'est nous qui couvrons le montant de 1 000\$.

Ils reçoivent des commandites au courant de l'année.

Juliette Freitas-Bourassa propose de recommander au CA de refuser la demande 500\$ afin d'attendre de voir si les commandites réussissent à couvrir et à revenir plus tard dans l'année si c'est nécessaire.

Frédérique Savard appuie.

AU

8. Affaires diverses

8.1. Carte de crédit de l'AGED

Émile Perreault propose de mettre ce point en dépôt.
Frédérique Savard appuie.

AU

8.2. Changement au compte Google

Émile Bellerose-Simard se pose des questions par rapport au partage de documents à partir du Drive de l'AGED.

9. Huis-clos statutaire

10. Date de la prochaine rencontre

Le 18 novembre 2024, à 16h.

11. Ajournement de la rencontre

Thomas Le Breton-Paquin déclare l'ajournement de la rencontre à 18h05.